



Le St-U spécial Lundi 30 janvier 2017

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par la soussignée, Christine Genest, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE :

Conformément à l'article 1007 du Code municipal, le rôle général de perception pour l'année 2017 a été déposé à mon bureau le 27 janvier 2017 et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 30 IÈME JOUR DE JANVIER 2017

Christine Genest

Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS DEMANDE DE COOPÉRATION

À la suite de plusieurs plaintes, nous aimerions porter à votre attention que tout citoyen a le devoir de garder sa neige sur sa propriété afin de faciliter le travail des opérateurs au déneigement et assurer la sécurité des automobilistes.

À défaut de ne pas respecter cela, la Municipalité se verra dans l'obligation d'émettre des avis d'infraction conformément aux articles suivants :

Constitue une nuisance et est prohibé :

7.8.3 Neige et glace

Le fait de pousser, de faire pousser, de jeter, de faire jeter, de déposer, de faire déposer, de souffler, de faire souffler, d'amonceler ou de faire amonceler de la neige ou de la glace, dans les rues, allées, places publiques et trottoirs sauf pour la Municipalité, ses employés et ses entrepreneurs.

8.3.6 Nuisances, paix et bon ordre

Quiconque contrevient à l'une ou à l'autre des dispositions du chapitre 7 du présent règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 200 \$ et de 500 \$ pour chaque récidive.

La Municipalité vous remercie de votre collaboration!

ERRATUM

Veillez prendre note que les nouvelles heures d'ouverture de la bibliothèque sont les suivantes à partir du 2 février 2017 :

Mardis : 18 h 30 à 20 à 00

**Jeudis : 13 h 30 à 15 h 30
18 h 30 à 20 h 00**

ERRATUM

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans le St-U du 26 janvier 2017. En effet, le gérant(e) d'expérience recherché(e) est pour le casse-croûte du Camping du Lac Blanc.



Camping du Lac Blanc

Gérant(e) d'expérience recherché(e)
pour le casse-croûte
Pour information : 418 277-2176
ou info@campingdulacblanc.com